



GROUPE D'ETUDE DU MEROU

Assemblée générale

La Ciotat, le 31 janvier 2009

Membres présents :

Conseil d'administration : BACHET Frédéric, CABARET Jean, CANTOU Michel, FRANCOUR Patrice, HARMELIN Jean-Georges, LELONG Patrick, QUIGNARD Jean-Pierre, ROBERT Philippe.

Membres actifs : ANDRE Marc, ASTRUCH Patrick, BAILLY Nicolas, BARCELO Alain, BONHOMME François, CARRODANO Gérard, CHARBONNEL Éric, COTTALORDA Jean-Michel, DANIEL Boris, FALLOURD Sophie, FOULQUIE Mathieu, GANTEAUME Anne, GARCIA Daniel, GLEIZES Geneviève, JULLIAN Éric, LE DIREAC'H Laurence, LOUISY Patrick, MOUTON Patrick, PEREZ Thierry, RUITTON Sandrine, SOURBES Francis, VICENTE Nardo.

Membre correspondant : AIT ALI Ali.

Membres postulants : DAUFRESNE Martin, DAUFRESNE Tanguy, ENNAJI Ianis, NOUGUIER Nicolas, PERSONNIC Sébastien, RAUBY Thibault, REVERET Claude, ROUANET Elodie, VIOLETTE Hervé.

Invités : CASALTA Bérangère, DURAND Benjamin.

Membres excusés (avec 21 pouvoirs) :

Conseil d'administration : BINCHE Jean-Louis, CULIOLI Jean-Michel, RANCHER Jacques.

Membres actifs : ALEGOET Christian, BARNABE Gilbert, BIGOT Adrien, CLUA Éric, COUTE Alain, DALIAS Nicolas, ESPOSITO Gilles, GALY Jean-Louis, GALZIN René, GILLES Pierre, HARMELIN-VIVIEN Mireille, HIREL Nicolas, LEFEVRE Claude, LENFANT Philippe, LICARI Marie-Laure, MELLON Capucine, MONESTIEZ Pascal, MORI Alain, MOSCONI Pascal, OLIVER Guy, RETORE Catherine, ROBERT Nicolas, ROMANS Pascal, SASAL Pierre, SOURBES Laurent, TAQUET Marc, VALLON Raymond, WAGNER Marylène, ZERLINI Gilles.

Membre correspondant : ARCULEO Marco, BALDE Atigou, BAYLE Just, GARCIA-CHARTON José A., KARA Hichem, RENONES-PEREZ Olga, TUNESI Leonardo.

Membres postulants : MARTINIER-ROUGÉ Gaby, SARAGONI Gilles.

Invités : MORIN Jean-Philippe.

La séance est ouverte à 9 h 35.

Le président du GEM renouvelle tous ses vœux à chacun, en son nom et de la part du Conseil d'Administration. Il souhaite la bienvenue à tous les membres de l'assemblée et présente les excuses de ceux qui n'ont pas pu venir.

Il remercie Sandrine RUITTON qui nous a permis de réunir hier le conseil d'administration et aujourd'hui l'assemblée dans les locaux de l'IUT de La Ciotat.

Il souhaite particulièrement la bienvenue à notre correspondant marocain Ali AIT ALI de l'Institut National de Recherche Halieutique, qui vient nous proposer l'organisation du 3^{ème} symposium sur les mérus au Maroc en 2011 ; le premier avait été organisé en 1998 par Patrick LELONG aux Embiez et le second, en 2007, par Patrice FRANCOUR à Nice.

Après avoir présenté l'ordre du jour de cette assemblée générale, le président et Frédéric BACHET rendent avec émotion, hommage à Roger GRANGE, décédé au mois de juin dernier. Président du Comité d'organisation des "Journées de la Mer de Carry-le-Rouet", il était membre du GEM depuis 1993. Une minute de silence est observée en sa mémoire.

Nouveaux membres

Douze demandes d'admission au GEM ont été acceptées par le Conseil d'administration :

DAUFRESNE Martin, chargé de recherche, Écosystèmes lacustres, Cemagref, Aix en Provence,
 DAUFRESNE Tanguy, chargé de recherche, Écologie faune sauvage, INRA, Toulouse,
 ENNAJI Ianis, Master BAEMT, Écologie Fonctionnelle et Développement durable, Montpellier,
 LALANNE Jean-Marc, retraité des Affaires maritimes, plongeur scaphandre et apnéiste,
 MARTINIER-ROUGÉ Gaby, maître nageur sauveteur retraité, moniteur d'apnée, Montpellier,
 NOUGUIER Nicolas, éducateur environnemental, Voile de Neptune,
 PERSONNIC Sébastien, enseignant-Chercheur Université de Toulon,
 RAUBY Thibault, biologiste marin, moniteur de plongée, Bandol,
 REVERET Claude, chargé d'études, Bureau d'étude Créocéan, Sanary,
 ROUANET Elodie, chargée de mission Institut océanographique Paul Ricard,
 SARAGONI Gilles, assistant Ingénieur CNRS; Centre Biol. Écol. Trop. Médit., Perpignan,
 VIOLETTE Hervé, éducateur environnemental, Voile de Neptune.

RAPPORT MORAL

Le fait marquant de l'année 2008 a été la reconduction du moratoire jusqu'en décembre 2013 avec les mêmes interdictions que le précédent, chasse sous-marine et pêche à l'hameçon. Nous savons que rien n'est acquis et qu'il faudra, à nouveau, développer une bonne argumentation dans 6 ans.

Les missions menées se sont bien passées et seront détaillées plus loin par les responsables scientifiques. Il est rappelé que la périodicité des missions est variable : tous les 3 ans pour le Parc national de Port-Cros depuis 1993, Porquerolles tous les 2 ans depuis 2008, variable pour Banyuls, Monaco et les Bouches de Bonifacio et tous les 2 ans pour La Ciotat depuis 1997.

Au niveau de la communication : publication du Marginatus n°8, réalisé grâce au professionnalisme de son rédacteur P. MOUTON, chaleureusement remercié ; réactualisation et réédition de la brochure à 5 000 exemplaires ; bons relais des médias pour les bébés mérours à Porquerolles et pour la mission du PNPC.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

RAPPORT FINANCIER

Le trésorier F. BACHET présente le rapport financier de l'année écoulée (ci-joint). Les recettes 2008 s'élèvent à 5 789,00 € et les dépenses à 9 194,68 €. Le bilan fait état d'un solde créditeur de 18 323,71 € au 01/01/2009.

Le trésorier précise que le déficit de cette année est dû au décalage entre la mission à Port-Cros effectuée en 2008 et le financement apporté par la convention. Néanmoins, depuis plusieurs années nous avons un bilan annuel déficitaire. Il est donc nécessaire de trouver des aides financières complémentaires.

Discussion : F. BONHOMME : Notre fond de roulement n'est-il pas trop important ? F. BACHET : Notre fond est très variable, nous avons dû, par exemple, en utiliser la majeure partie pour pouvoir organiser le symposium à Nice. Cette somme ne représente que 1 à 2 ans de fonctionnement.

P. MOUTON : touchons-nous encore des subvention de Nausicaà ? Ph. ROBERT : plus maintenant, mais Nausicaà met à la disposition du GEM son service communication lorsque nous avons besoin d'une action de grande ampleur.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

- Missions et programmes de recherche

Recensement de la population du mérrou brun du Parc national de Port-Cros

Convention de partenariat PNPC / GEM.

Responsables scientifiques : J.G. HARMELIN, S. RUITTON et L. Le DIREACH

Responsable logistique : H. BERGERE, Parc National de Port-Cros.

Responsable sécurité apnée : M. CANTOU.

Responsable sécurité plongée : J. CABARET.

Participants : 13 plongeurs GEM + 5 agents du Parc (dont 4 GEM), 8 apnéistes.

Date : 13 au 17 octobre 2008.

Objectifs : Recensement de la population du mérrou brun du Parc national de Port-Cros dans le cadre des campagnes triennales réalisées à la même période depuis 1993, avec le même protocole et les mêmes équipes.

Présentation : S. RUITTON

Les conditions météorologiques ont été optimales. Nous avons pu réaliser un double comptage (même lieu, équipes différentes) sur un des secteurs de la Gabinière qui a donné les mêmes résultats à 3 mérous près, ce qui confirme la fiabilité des méthodes employées.

En 2008, 565 individus ont été recensés entre 1 et 40 m de profondeur. Cet effectif a augmenté de 19% depuis 2005 (vs 15% entre 2002 et 2005). Contrairement à ce qui avait été noté en 2005, cet accroissement est aussi notable dans les trois grands sites accores (Gabinière, la Croix et le Vaisseau) où l'habitat coralligène est dominant et qui sont les plus riches (73% de la population). La profondeur moyenne de rencontre est de 17,3 m. Les fonds de 1 à 15 m abritent près de 49% de la population et toutes les classes de taille, de 15 cm à 120 cm, y sont représentées. Il y a une nette dominance des tailles moyennes (80,7% de la population entre 40 et 85 cm de LT) et la classe modale est 60-65 cm. Les plus grands individus (90-120 cm = 14,7% de la population) ont été observés exclusivement sur la côte sud de Port-Cros et à la Gabinière. La biomasse, qui dépasse globalement 3,6 tonnes, est largement concentrée (86%) sur les trois grands sites.

Discussion : J.G. HARMELIN : La population de mérous bruns du Parc est toujours en augmentation mais on note, comme pour les dernières missions, un ralentissement de cette expansion. Il est probable que les conditions parfaites d'observation sont en partie responsables du score élevé obtenu. Les effectifs de Bagaud retrouvent des valeurs comparables aux missions précédentes hormis celles de 2005, probablement surévaluées (biais imputable au mode d'échantillonnage, équipe d'apnéistes plus nombreuse et différente que pour le reste du Parc en 2005). Il est donc recommandé de conserver une équipe semblable d'une mission à l'autre.

F. BONHOMME : On pensait approcher le maximum en 2005 mais il y a encore près de 20% d'augmentation ; Quelle est la capacité biotique du site ? S. RUITTON : quand on voit ce qu'il y a à la Gabinière, on peut penser que ça peut encore augmenter partout ; il y a cependant d'autres sites plus pauvres. J.G. HARMELIN : en 2005, on a eu une stabilisation des effectifs au sud et à la Gabinière ; on en avait déduit qu'on était proche de la saturation sur ces sites. Cette dernière mission infirme cette hypothèse ; il est possible que la météo idéale ait favorisé ces comptages, en tous cas on ne peut pas remettre en cause la méthodologie dont la fiabilité a été encore démontrée par le double comptage.

G. CARRODANO : On entend "*les mérous vont tout bouffer !*" Quand il y aura assez de mérous, ils arrêteront de se reproduire ou ils partiront. C'est la nature qui commande, ce n'est pas à l'homme de faire le ménage.

D'une manière générale, tous les observateurs ont été frappés par l'abondance du poisson, toutes espèces nobles confondues (le corb en particulier), au cours de cette campagne. Comme nous l'avons montré lors de missions annexes, les sites les plus riches en mérous sont également très fortement peuplés par d'autres espèces prédatrices (en particulier murènes, dentis et barracudas) et, bien sûr, par les espèces proies.

Bébés mérous à Porquerolles

Passage de l'extrait du journal télévisé de 20h sur TF1, le 20 septembre 2008.

A. BARCELO : le 1er septembre, un pêcheur aperçoit des juvéniles de mérous dans une flaque de l'infralittoral supérieur au sud de Porquerolles et prévient les agents du Parc. La chance est que c'était une personne qui connaissait et qui a compris l'importance de cette présence ; l'autre chance a

été de les voir : par la suite, même en connaissant exactement l'endroit, il nous a fallu attendre plusieurs heures pour les revoir. Il y avait au moins 4 mérous dont le plus petit mesurait 2,5 cm. Il y a très probablement de nombreux autres bébés mérous qui se sont retrouvés dans la même situation mais qui sont passés totalement inaperçus.

Cette découverte a été très médiatisée. J.M. COTTALORDA : une note scientifique est en cours de rédaction pour la revue du PNPC : *Sci rep Port Cros national. park.*

Suivi des peuplements de mérou brun de l'île de Porquerolles

Convention de partenariat PNPC / GEM.

Responsables scientifiques : S. RUITTON et L. Le DIREACH

Responsable logistique : Parc National de Port-Cros.

Responsable sécurité apnée : M. CANTOU.

Responsable sécurité plongée : J. CABARET.

Participants : 5 plongeurs GEM + 4 agents du Parc, 5 apnéistes.

Date : 8 au 10 novembre 2008.

Objectifs : Recensement des mérous bruns sur 5 sites choisis dans la zone Natura 2000 de l'île de Porquerolles. Périodicité prévue de 2 ans.

Présentation : S. RUITTON

Dans le cadre de Natura 2000; le Parc a déjà réalisé l'état des lieux et la cartographie des biocénoses. On y a constaté que les poissons y sont petits et peu nombreux, conséquence probable de la pression de pêche. Depuis mai 2007, une réglementation de la pêche à l'hameçon a été mise en place sur différents secteurs autour de Porquerolles.

Cinq sites à réglementation différente ont été choisis pour un suivi bisannuel du peuplement de mérous. Les cinq sites ont été explorés par les plongeurs selon la méthodologie habituelle : la sèche des Sarraniers, 13 mérous ; le sec du Langoustier : 16 mérous ; la roche aux mérous : 30 mérous ; le cap des Mèdes (+ sec du Gendarme) : 10 mérous ; les 3 Poteaux : 13 mérous. Globalement la taille des individus est comprise entre 30 et 110 cm et la profondeur d'observation moyenne est d'environ 30 m. Les classes de taille dominantes sont celles comprises entre 60 et 85 cm comme à Port-Cros, les plus gros mesurent 110 cm. Les apnéistes ont prospecté 7 secteurs situés à l'Est et au Sud de Porquerolles entre 0 et 15 m de profondeur : 15 mérous de plus petite taille (12 à 70 cm).

Le comportement des mérous est généralement fuyant : il n'a donc pas été possible, par exemple, de faire une seule photo de qualité. Il y a beaucoup de poisson fourrage (picarels, castagnoles,...) et l'habitat semble très favorable ; néanmoins les mérous sont moins nombreux, plus profonds et plus craintifs qu'à Port-Cros. La pierre aux mérous, où on en a recensé 30 par groupes de 6 ou 7, est très vaste et présente un fort potentiel.

Pour la suite, il vaut mieux prévoir une mission de 3 jours au lieu de 2 et nous aurons une réflexion avec le Parc pour savoir s'il faut rajouter d'autres sites.

Discussion : Ph. ROBERT : on sait qu'il y a une forte pression de chasse sous-marine à Porquerolles, la chasse du mérou est interdite, mais ... J.G. HARMELIN : à Port-Cros, on trouve des mérous de toutes tailles, des petits et des gros de plus d'1 m dans quelques mètres d'eau ; ce n'est pas le cas à Porquerolles, il y a bien une raison en effet.

E. CHARBONNEL : Y a-t-il des données sur les prises de mérous par la pêche professionnelle dans les eaux du Parc ? A. BARCELO : les pêcheurs déclarent 4 à 5 mérous par an, tous pris au filet, il n'y a pas de capture au palangre, car les palangriers sont interdits sur la côte sud. On n'a pas de données sur Porquerolles.

G. CARRODANO : la prise dans les filets par des professionnels reste très occasionnelle même si elle est en augmentation : c'est parce qu'il y a plus de mérous dans la nature ; en Corse c'est beaucoup plus fréquent pour cette raison. Il n'existe pas encore de pêche spécifique ciblant les mérous, cela ne serait pas rentable. Il s'en prend quelques uns dans les casiers à poulpes ; à La Ciotat il n'y a qu'un seul chalutier, il en a pris 2 en 4 ans.

E. CHARBONNEL : une nouvelle technique semble s'implanter, la pêche au jig (un leurre qu'on dandine et qui imite le poisson blessé). G. CARRODANO : je ne suis pas inquiet, lorsqu'une nouvelle technique arrive, les poissons se font prendre mais ils apprennent vite. H. VIOLETTE : ces pêches aux leurres sophistiqués sont pratiquées par très peu de personnes, une sorte d'élite qui connaît très bien le poisson.

Missions dans la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls

Poursuite de la mission télémétrie acoustique : lecture des informations envoyées par Ph. LENFANT.
Objectifs : continuer le suivi des mérours marqués dans la réserve.

Poursuite de la mission télémétrie acoustique sur les 2 sites suivis avec une couverture plus importante de la zone d'étude en 2008 qu'en 2007 : 14 balises VR2 entre l'Abeille et Rédéris. Le suivi des 4 individus marqués à l'Abeille et des 4 à Rédéris montrent qu'il n'y a pas eu d'échange entre les 2 sites.

Il y a peut-être une nouvelle zone de ponte à Rédéris.

Le suivi en 2009 est probablement remis en question à cause de la tempête de fin 2008.

- Médias et communication

Comme chaque année, nous avons édité un beau numéro de Marginatus, merci au rédacteur P. MOUTON. La refonte de notre site Internet www.gemlemerou.org, classée objectif prioritaire lors de la dernière assemblée est confiée à Daniel Garcia qui nous présentera son projet à la fin de la réunion.

Promotion du GEM et du mérour

- Médias : bonne couverture télévisée des bébés mérours de Porquerolles. La coordination "presse" de la mission d'inventaire à Port-Cros, confiée à J.M. COTTALORDA, a bien fonctionné.

- Radio : N. VICENTE parle souvent du GEM et du mérour dans sa rubrique hebdomadaire "Bleu Méditerranée" sur France Bleu Provence, samedis et dimanches 9h45 et 16h30.

- Conférences :

- Le mérour et le GEM dans le cycle de conférence grand public organisé par le Centre de Découverte du Monde Marin au Parc Phoenix à Nice (J.M. COTTALORDA et P. FRANCOUR),
- Le mérour et le GEM, conférence au SIVOM des Maures (J.M. COTTALORDA),
- La Caravane des Sciences (CNRS), une semaine chez les scolaires de l'Aveyron et de la Lozère (M. CANTOU),
- Conférence mérour-GEM au salon nautique (J. CABARET),
- Journées de la Mer de Castelnau le Lez (J.P. QUIGNARD),
- Conférence à Galeria P. MOUTON s'est identifié à un mérour qui raconte sa vie à Scandola.

- Projet Contrat de Baie des Iles d'Or :

Un contrat de baie est un programme d'actions environnemental élaboré sur 5 ans et constituant avant tout un engagement moral, technique et financier entre maîtres d'ouvrage locaux et partenaires financiers. C'est également un outil opérationnel puisqu'il propose et réalise un certain nombre d'actions concrètes, en faveur de la valorisation du milieu. L'objectif principal d'un tel contrat est la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle d'une masse d'eau dite homogène (rivière, rade, baie).

La zone concernée s'étend de la Pointe de Carqueiranne jusqu'au Cap Bénat.

A la demande de TPM, le GEM est présent en tant qu'expert (F. SOURBES, suppléant P. LELONG) dans le groupe de travail D, "Milieu Marin et Biodiversité" qui s'est réuni le 27 Novembre 2008. On y a parlé de l'oursin et de son repeuplement, de l'intérêt des espèces patrimoniales marines et de la lutte contre les espèces invasives.

Discussion : Ph. ROBERT : c'est important d'être présent pour défendre l'intérêt du mérour et pour affirmer le rôle d'expert du GEM, c'est une approche politique et stratégique. Pour ces premières réunions, on est présent, par la suite, on proposera des interventions.

- Contrats, sponsoring, subventions

La convention avec le Parc National de Port-Cros pour le suivi des populations de mérours dans les eaux du parc a été renouvelée pour les trois prochaines années en ajoutant des inventaires biannuels sur certains sites de Porquerolles.

Une convention doit être établie pour toutes les missions (SIVOM; Banyuls, etc.) ; le montant demandé est calculé en fonction du coût réel de la mission auquel on rajoute environ 15% pour les frais internes du GEM.

Les 2 entreprises partenaires en 2008 (Assystème France pour 1 250 € et DLRS Conseils pour 500 €), contactées avec efficacité par J. RANCHER, renouvellent leurs aides en 2009 pour 1 500 € et 500 € respectivement. D'autres pistes sont explorées.

Nous avons obtenu en 2008 une subvention du Conseil Général du Var de 500 € pour l'édition de Marginatus ; une nouvelle demande de 2 000 € pour le site est en cours.

Les partenaires et J. Rancher sont vivement remerciés pour leur mobilisation.

- Assurance, sécurité

Ph. ROBERT et P. LELONG ont rencontré notre assureur, le Cabinet Taveau, qui a demandé la rédaction d'un document précis cadrant et formalisant le volet sécurité lors des missions du GEM. C'est important à deux titres : efficacité et meilleures conditions de sécurité lors des missions mais aussi pour la protection juridique du Conseil d'Administration qui est responsable au pénal.

Ce protocole de sécurité a été discuté avec l'assureur, il sera appliqué pour chaque mission. Il reste quelques modifications à apporter pour la partie apnée car la législation du travail des apnéistes étant inexistante, ce document risque d'en devenir la référence. Lorsque des deux responsables sécurité du GEM, J. CABARET pour la plongée, M. CANTOU pour l'apnée, l'auront finalisé, il sera adressé à tous les membres du GEM.

Discussion : E. CHARBONNEL : s'il y a trop de contraintes, on ne trouvera plus personne capable de participer aux missions. P. FRANCOUR : la législation se durcit, les dérogations CAH pour un chantier avec une simple visite médicale ne seront possibles qu'après un dossier déposé longtemps à l'avance et une véritable visite médicale pour la plongée. La Fiche Médico-professionnelle du salarié en milieu hyperbare est consultable sur <http://www.fmpcisme.org>.

I. ENNAJI : qui est responsable en cas de problème pour un apnéiste lors d'une mission GEM ?

M. CANTOU : il y a actuellement un vide juridique concernant le travail professionnel en apnée, on est donc dans le cadre "loisir". A partir d'une certaine profondeur, le risque en apnée est similaire à celui de la plongée. Ce risque est lié à la cadence des apnées et à la profondeur, c'est ce que l'on vous apprend lors des stages de formation. Il ne faut pas se mettre en danger.

A. GANTAUME soulève le problème du coût des visites médicales obligatoires pour les plongeurs qui doivent l'assumer seuls.

PROGRAMME 2009

Ph. ROBERT présente les excuses d'Atigou BALDE, correspondant de la République de Guinée, qui devait nous présenter le plan d'action du Groupe d'Étude Mérou de la Guinée mais qui n'a pas pu se déplacer et dont nous n'avons pas réussi à récupérer le texte qu'il nous avait envoyé. Le GEM confirme sa volonté de poursuivre son soutien à cette structure qui partage nos objectifs.

Colloque international sur les mérous au Maroc

Ali AIT ALI, correspondant GEM au Maroc et fondateur du GEM-Maroc propose d'organiser le 3ème symposium sur les mérous au Maroc en 2011 (probablement en avril ou mai). Il a obtenu la garantie et le soutien de nombreux élus et de responsables politiques pour assurer l'organisation du colloque à Tétouan ou Tanger (possibilité de traduction français-anglais, hébergement et organisation dans un hôtel, transport aéroport-hôtel, ...).

Ph. ROBERT remercie M. Ait Ali de cette proposition et en prend bonne note. Le GEM propose une coorganisation : la logistique sur place (hébergement, salle de conférence, traduction, transport, ...) pour le GEM-Maroc sous la responsabilité de A. AIT ALI et le GEM ; la partie scientifique et les relations avec les correspondants européens seront sous la responsabilité de P. FRANCOUR.

Ph. ROBERT s'inquiète du coût qui devrait être le plus abordable possible pour les membres du GEM. Il y a des moyens de transport pas très cher en avion, via Barcelone et Madrid, ou en bateau au départ de Sète. P. FRANCOUR : il est peut-être possible d'obtenir un soutien de *l'Union pour la Méditerranée* ou de l'IUCN grâce à Yvonne SADOVY, très impressionnée par le travail du GEM lors du 2^{ème} symposium et qui nous avait promis son aide ; dans ce cas, il faudrait étendre le thème du colloque et ne pas le restreindre aux mérous de Méditerranée.

- Missions et programmes de recherche

Mission d'inventaire de la population de mérours dans les eaux de La Ciotat

Responsable scientifique : P. FRANCOUR

Logistique et accueil : G. CARRODANO et J. RANCHER (financement)

Date : 3 jours (vendredi, samedi et dimanche), 1^{ère} ou 2^{ème} semaine d'octobre 2009.

G. CARRODANO assure la logistique plongée comme en 2007. Il faudra décaler les horaires des plongées par rapport aux clubs locaux pour éviter la sur-fréquentation sur les sites explorés.

La coordination apnée est déléguée à M. ANDRE, les sites étant profonds, il n'y a pas besoin d'un grand nombre d'apnéistes.

Recensement du mérour dans les calanques de Marseille.

Responsable : J. CABARET

Les objectifs sont les mêmes que les années précédentes mais sous une forme un peu différente : c'est une opération fédérale avec les clubs de plongée, le GIP, et une participation légère du GEM, mais sans notre caution pour les résultats. Elle sera plus réduite en temps, probablement 2 fois 1 jour, réservée aux plongeurs, les apnéistes opérant sur la Côte Bleue.

Nous veillerons à ne pas choisir les mêmes dates que la mission à La Ciotat.

La FFESSM a besoin de trouver des motivations pour les chasseurs, maintenant privés de compétition, nous allons essayer de les former pour les observations des mérours et notamment des jeunes.

Discussion : J.G. HARMELIN : il y a eu sous-échantillonnage les années précédentes car les plongeurs étaient limités à la profondeur de 30 m. Réunion prévue entre J. CABARET, J.G. HARMELIN et T. PEREZ pour sélectionner les sites à explorer.

Mission d'inventaire dans le Parc marin de la Côte Bleue

Responsable : F. BACHET.

Si la mission a lieu, ce sera au début du mois de septembre, mission légère sans apnéistes car les sites à prospecter sont profonds.

Discussion : I. ENNAJI : pourquoi cantonner les apnéistes à la tranche d'eau 0 – 15 m, nous sommes capables de travailler plus profondément ? Ph. ROBERT : le rôle des apnéistes est complémentaire de celui des plongeurs : ils explorent chaque pierre sur une grande distance proche du littoral, en dessous c'est la mission des plongeurs autonomes.

Missions dans les Bouches de Bonifacio

Responsable : J.M. CULIOLI.

Nous avons fait durant plusieurs années des missions dans le Parc Marin des Bouches de Bonifacio avec des techniques de recensement différentes de celles utilisées à Port-Cros. Les missions en Corse sont très lourdes et le Parc marin organise maintenant ses inventaires en interne.

Missions dans la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls

Responsable : Ph. LENFANT.

Poursuite de la mission télémétrie acoustique si les balises détériorées par la tempête peuvent être réparées.

Mise en place d'un suivi des espèces patrimoniales sur le littoral des Maures

Le SIVOM du littoral des Maures souhaite la participation du GEM pour mettre en place un suivi des populations de mérour sur les 3 caps concernés.

Bérangère CASALTA et Jean-Philippe MORIN de l'observatoire marin sont venus se familiariser avec nos techniques lors du dernier inventaire à Port-Cros.

Le GEM va proposer une convention pour mettre en place une mission de formation sur un cap particulier permettant un transfert de compétence GEM-SIVOM. Par la suite, les plongeurs du SIVOM appliqueront le même protocole sur les autres sites et assureront progressivement le suivi en interne, à leur rythme, même si le GEM maintient, si nécessaire, une assistance technique et ses conseils.

Discussion : Ph. ROBERT : un des objectifs du GEM est d'obtenir des données fiables sur les populations de mérou hors réserve ; cette coopération nous serait également utile.

J.M. COTTALORDA : j'ai plongé sur ces sites et il y a des structures de population compatibles avec la reproduction des mérours.

Inventaire de la population de mérours dans les eaux de la Principauté de Monaco.

Trois missions ont été réalisées dans les eaux de la Principauté de Monaco : 1995, 1997 et 2006.

J.M. COTTALORDA va contacter la Direction de l'Environnement, de l'Urbanisme et de la Construction (DEUC) pour connaître les dates de la prochaine mission.

Site Internet

Ph. ROBERT rappelle qu'il avait été décidé, lors de l'assemblée générale 2008, que la refonte de notre site Internet était un objectif prioritaire. Nous avons fait appel à Daniel GARCIA, professionnel en la matière avec sa société Alternative Sud, et également membre du GEM. Il développe de nombreux sites en relation avec les laboratoires de recherche ou avec la protection de l'environnement (Ecomers, Ecimar, Mertoussolidaires, ...)

Présentation de la maquette du site par D. GARCIA :

Il ne s'agit pour le moment que d'une maquette fonctionnelle sans graphisme, visible à l'adresse www.gemlemerou.org/cms/. On peut voir un résultat équivalent sur le site www.ecimar.org.

L'outil CMS (Content Management System), sous Joomla, permet d'éditer et de modifier le contenu des rubriques sans connaissance particulière d'un langage Web. Pour les connaisseurs, il est possible d'ouvrir les pages au format HTML. Il y aura 3 niveaux d'accès : i) tout public ; ii) consultation avec mot de passe (à priori les membres du GEM) ; iii) écriture (quelques personnes habilités par le Conseil d'Administration pour modifier le contenu des rubriques).

Dans l'immédiat, nous demandons à chaque membre du GEM d'aller s'inscrire sur le site, d'évaluer les rubriques de la colonne de gauche (nom, nombre, ...) et de réfléchir à leur contenu. Les avis sont à transmettre à P. FRANCOUR qui sera l'administrateur du site, en liaison avec D. GARCIA.

Discussion : F. BONHOMME : A qui est destiné ce site, au grand public ou au GEM ? et comment sera t'il référencé par les moteurs de recherche ? D. GARCIA : il est construit pour les deux : une grande partie accessible à tout le monde et une autre réservée aux membres du GEM pour des informations plus spécifiques ou plus rébarbatives pour le public. Pour être bien référencé, chaque article du site doit être accompagné de ses métadonnées (description et mots clés) qui seront recherchés par le moteur interne au site mais aussi par les moteurs extérieurs ; plus il évoluera, plus il possèdera de liens, plus il sera visité, plus il sera référencé et attirera les internautes.

I. ENNAJI : tout le monde peut il s'enregistrer et avoir accès à l'espace membres ? D. GARCIA : effectivement tout le monde peut s'enregistrer mais c'est l'administrateur qui valide et active chaque inscription. Ceux qui n'y auront pas accès recevront une réponse circonstanciée et pourront faire partie d'un mailing d'envoi d'informations.

F. BONHOMME : le site actuel contient beaucoup d'informations, doit-on le faire disparaître ? D. GARCIA : nous allons récupérer tout le contenu, le trier et l'actualiser avant de le transférer.

P. MOUTON : pourra t'on y mettre des vidéos, des diaporamas ? D. GARCIA : on peut mettre tout ce qu'on veut, dans ce cas précis, pour les fichiers très lourds, il vaut mieux mettre un lien vers un support accueil comme Google.

Ph. ROBERT remercie D. GARCIA pour son apport technique mais aussi pour son geste financier. Il finalise la maquette et en assurera le suivi avec P. FRANCOUR. Pour le moment, chacun doit s'enregistrer, travailler sur le menu et envoyer ses suggestions à P. FRANCOUR, donner les liens avec les autres structures compatibles avec nos actions. C'est, à priori le comité de lecture de Marginatus qui sera responsable du contenu du site.

QUESTIONS DIVERSES

Marginatus

P. MOUTON demande à ce qu'on lui envoie les textes, comptes rendus, photos, avant le 15 avril. Tous ceux qui ont des idées ou des propositions d'articles sont les bienvenus (M. FOULQUIE sur les mérours libyens, A. AIT ALI sur le GEM/Maroc ou sur le Parc National d'Al Hoceïma, ...).

Lâchers dans le Parc marin de la Côte Bleue

F. BACHET : cette année, nous avons relâché 2 mérours pris par des pêcheurs professionnels au palangre. Depuis plusieurs années, c'est une cinquantaine de mérours apportés par les pêcheurs que nous avons pu remettre en liberté après pesée et marquage. G. CARRODANO le fait également assez souvent à La Ciotat, il souhaiterait obtenir un appareil pour le marquage TextagTM.

Intégration aux missions GEM

C. REVERET : comment faire partie d'une mission de recensement ? S. RUITTON : il faut envoyer une demande avec les périodes de disponibilité. L'équipe est constituée par le responsable scientifique en essayant de trouver un bon équilibre entre les anciens (= expérience) et les nouveaux.

Les nouvelles littéraires des GEMistes

- Patrick MOUTON : *Voyage aux calanques, l'histoire, toute simple, de six jours d'escapade en barquette entre Marseille et Cassis...* 2008, Glénat ; et *Un Cachalot à Marseille et 4 autres nouvelles du "Pays Bleu"*. 2008, Les lignes du Grand Cormoran.

- Nardo VICENTE : *100 & 1 limaces de mer. Guide d'identification des Mollusques Opisthobranches d'Atlantique et de Méditerranée*. 2008, Editions GAP.

- Jean-Georges HARMELIN, Frédéric BASSEMAYOUSSE : *Méditerranée. À la découverte des paysages sous-marins*. 2008, Chasse-marée, Glénat.

La séance est levée à 17 h.

La prochaine assemblée générale se tiendra, sauf contre ordre,

le samedi 30 janvier 2010 à Carry-le-Rouet.

Appel à cotisation pour les membres actifs – année 2009

chèque de **10 €** à l'ordre du GEM

conformément aux statuts, ceux qui ne régleront pas leur cotisation 2009 seront considérés comme démissionnaires.

Merci de vérifier vos coordonnées sur le listing mis à jour lors de cette assemblée et d'informer le secrétariat de toute modification : plelong@institut-paul-ricard.org

Pièces jointes : Bilan financier 2008 ; Listing des membres du GEM.